

MAISON DE
LA RÉGION
STRASBOURG

Qualification CAPa Jardinier Paysagiste en Alternance

Choisissez un métier qui recrute !



formation.grandest.fr



ORIENT'
EST

Dans le cadre du CTDCO (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.



C'EST QUOI UN CAPa EN ALTERNANCE ?

Le CAPa, code RNCP 24928, vous permet de devenir jardinier paysagiste et d'acquérir la maîtrise des 3 groupes d'activités demandés par les entreprises du paysage:

- La Création végétale, se déroule de sept. à décembre
- La Création minérale, se déroule de janvier à mars
- L'Entretien d'espaces verts, se déroule d'avril à juillet

Un plan de formation individualisé est proposé au début de la formation et adapté tout au long du parcours.



POUR QUI ?

+ Public : 15 places disponibles

Tout public âgé de 16 ans minimum, motivé, qui souhaite se qualifier dans le secteur des travaux paysagers, prêt à suivre la formation dans sa totalité. L'apprenant sera salarié de l'entreprise sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et le coût de la formation n'est pas à la charge de l'apprenant.

Prérequis:

CPP / expérience pro. Être ouvert au travail en équipe, avoir une condition physique adaptée au travail en extérieur (toutes conditions climatiques) et à la manipulation d'outils et machines.

Accès possible aux personnes en situation de handicap

Informations complémentaires:

Le recrutement se déroule en plusieurs étapes :

- Des informations collectives
- Des entretiens individuels et tests, niveau 3^{ième}.
- La constitution du groupe de formation : 2 à 3 réunions de groupe avant la formation.



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

auprès de Pôle Emploi, Mission locale, CAP EMPLOI

Nouzha BOULAHTIT - Référente administrative

☎ 03.88.65.86.16 ; nouzha.boulahtit@cfatelier.com

Référent de l'opération

Olivier HEITZ – Responsable de formation

☎ 06.07.07.12.40 ; olivier.heitz@cfatelier.com



<https://www.cfatelier.com/espace-vert/>



QUEL CONTENU ?

Cette formation CAP propose une forte alternance en entreprise sur deux ans:

-Stages en Entreprise : 67 % du parcours total

-En Centre de formation : 812 h soit, 23% de face à face pour réaliser des travaux pratiques, aborder des bases scientifiques contextualisées et de la botanique.

Programme : Le CAPA est un diplôme en Unités Capitalisables, ces UC sont validées dans le cadre de 7 épreuves en situations professionnelles, qui regroupent les activités de création et d'entretien du métier.

Le ruban pédagogique suit les activités saisonnières du métier. Chaque situation fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations, dont l'ensemble valide l'obtention du diplôme.

- Situation 1 L'entretien des espaces
- Situation 2 Travaux de création minérale
- Situation 3 Travaux de création végétale
- Situation 4 Entretien des équipements, mécanique
- Situation 5 Le projet professionnel, la TRE
- Situation 6 Le projet personnel, production orale + écrite
- Situation 7 UCARE Bassin ou arrosage intégré

Le taux de réussite à l'examen en 2022 était de 100% , et a permis 100 % de retour à l'emploi. Ce diplôme donne accès à des formations supérieures CS « certificat de spécialisation » BEPA , BAC PRO.

Date: du 16 septembre 2024 au 22 juin 2026



BON À SAVOIR

Prochaines réunions d'informations collectives 2024:

08 et 22 février ; 07 et 21 mars ;

04 et 18 avril ; 02, 16 et 30 mai ;

13 et 27 juin ; 11 et 25 juillet ;

22 août ; 05 et 19 septembre ;

03, 17 et 31 octobre ;

À 16h00, au centre de formation l'Atelier,

21 rue Livio, 67100 Strasbourg